

Fiche d'inscription

Séjour HIVER 2022 Local Jeune

CASA (11-17 ans)

Le Jeune :

Nom : Prénom :
 Date de Naissance : / / Age : Sexe :
 Taille : Pointure :

Photo d'identité
Ou copie

AUTORITE PARENTALE : Mère Père Autres.....

	Mère	Père
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code Postal		
Ville		
E-Mail		
Tel portable du Jeune		
Tel portable des parents		
Quotient Familial		
N° sécu sociale de l'enfant		

TARIF :

➤ **Séjour HIVER (du 05 au 11 février)**

Saint-Aubinais : Q1 : 210€ Q2 : 310€ Q3 : 410€ Q4 : 510€
 Hors commune : Q1 : 410€ Q2 : 510€ Q3 : 610€ Q4 : 710€

(Attention, toute participation à une activité, un mini-camps ou un séjour du local CASA nécessite une adhésion annuelle : QF1=5€ ; QF2=10€ ; QF3=15€ et QF4=20€).







Possibilité d'obtenir des bourses avec la Bourse vacances collégiens du département du Calvados.

Le CCAS de la commune de Saint-Aubin-sur-mer peut aider les familles dont le quotient familial est inférieur à 620.

Nous avons prévu 3 actions afin d'apporter une aide au financement et d'impliquer les jeunes dans le projet : Vente de chocolats de Noël, vente de repas à emporter pendant le marché de Noël du 05 Décembre et des ventes de gâteaux. Avec un objectif de 1500€.

La participation des jeunes (au moins le 05 décembre, la vente de chocolat et une vente de gâteaux) sera obligatoire. Dans le cas contraire, le tarif du séjour sera majoré de 50€.

Documents à fournir à l'inscription :

-  Dossier d'inscription
-  Photo d'identité ou photocopie
-  Fiche de renseignement (Adhésion CASA)
-  Un chèque du montant total à l'ordre du trésor public.
-  Fiche sanitaire
-  Le règlement intérieur du séjour signé par le responsable légal ainsi que par le jeune

En cas d'annulation de votre part :

Annulation à moins d'un mois de la date de départ, perte de **50 %** du montant total ;

Annulation à moins de 2 semaines perte de **100 %** du montant total.

En présence d'un certificat médical de contre-indication à la pratique du ski, le montant du séjour sera intégralement remboursé.

En cas de problème médicaux :

Tout Frais médicaux (transport vers hôpital, rapatriement, visite médicale...) engagés seront à la charge du responsable légal.

Présentation du séjour :

Séjour de 5 nuitées, avec pension complète. Départ le samedi 05/02 à 22h de Saint-Aubin-sur-mer, arrivée vers 10h15 à Bellevaux (Route des Neiges, 74470 Bellevaux). 5 cours de ski de 2h encadrés par des moniteurs ESF, temps de pratique de ski encadré par les animateurs, une initiation au biathlon et une sortie raquette. Retour le vendredi 11/02 à 21h pour une arrivée à Saint-Aubin-sur mer vers 09h15.

Fait à :

Le :

Signature